

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 71 / 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois
le 23 octobre à 17 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 13 octobre 2023

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge,
CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : GARCIN Michel, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

Secrétaire de séance : CLEMENCEAU Philippe.

**OBJET : Demande de subvention au département des Hautes-Alpes pour les
aménagements de la voirie communale 2023**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de solliciter une subvention auprès département des Hautes Alpes au service politique aménagement, dans le cadre des aménagements de voirie communale affecté à la répartition de l'enveloppe cantonale aux conseillers départementaux du canton de Guillestre.

L'estimation du projet est de 113 569.85 € HT. Le financement pourrait être assuré par le département des Hautes Alpes à hauteur de 55 % chacun soit 62 463.42 € Le reste étant pris en charge par la commune en auto financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : de solliciter, l'aide du département des Hautes Alpes au service politique aménagement et agenda 21, dans le cadre des aménagements de voirie communale affecté à la répartition de l'enveloppe cantonale aux conseillers départementaux du canton de Guillestre.

Vote : Pour à l'unanimité

Certifié exécutoire compte tenu
de l'envoi en sous-préfecture le :

Le Maire

Valérie GARCIN

